

Charroin Pascal

Université Pour Tous, Université Jean Monnet Saint-Etienne, jeudi 24/11/22, 14h-16h, Amphi TSE Site Carnot, Maître de Conférences HDR, Département STAPS (Faculté des Sciences et Techniques) et Pôle International Patrimoines et Paysages Culturels, Université Jean Monnet, Chercheur Histoire du Sport, Laboratoire L-Vis, Université Claude Bernard Lyon1.

Le patrimoine local du sport : l'exemple du musée des Verts

Introduction : Définitions

I) Sport et Patrimoine : un mariage difficile... mais envisageable

II) Exemple de patrimonialisation du sport : le Musée des Verts

A) Genèse d'une patrimonialisation à dimension sportive

B) Les impératifs économiques

C) La diversité des supports et des intérêts

D) Créer l'évènement

Conclusion

Bibliographie

Iconographie

Université Pour Tous Jean Monnet Saint-Etienne, Année 2022-2023, jeudi 24/11/22, 14h-16h, Amphi TSE Site Carnot, Charroin Pascal, Maître de Conférences HDR, Département STAPS (Faculté des Sciences et Techniques) et Pôle International Patrimoines et Paysages Culturels, Université Jean Monnet, Chercheur Histoire du Sport, Laboratoire L-Vis, Université Claude Bernard Lyon1.

Le patrimoine local du sport : l'exemple du musée des Verts

Introduction :

- **Patrimoine** : Selon le dictionnaire Larousse (du latin *patrimonium* de *pater* père), ensemble des biens hérités du père et de la mère : biens de famille et patrimoine génétique. Bien héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. On va donc de l'héritage individuel, à l'héritage familial, jusqu'à l'héritage collectif, culturel géré par l'État-Nation qui en est le garant. Certaines choses sont distinctives pour les experts, d'autres le sont pour les profanes. La valeur commémorative des choses est donc individuellement et socialement classée (DROUGUET Noémie, Le musée de société : De l'exposition de folklore aux enjeux contemporains, Paris, Dunod/Armand Colin, 2015, 256 p.). On peut dire que le patrimoine est passé d'une conception aristocratique du beau, du prestigieux, de l'art, jusqu'à une conception identitaire, proche de la quotidienneté. Le patrimoine devient alors tout autant lieu de contemplation, que de commémoration (GUILLAIN Jean-Yves, « Valorisation du patrimoine mobilier sportif », in Les Cahiers Espaces, n° 88, mai 2006, p.p. 78-85.). Définition de l'UNESCO : « Le patrimoine culturel d'un peuple s'étend aux œuvres de ses artistes, de ses architectes, de ses musiciens, de ses écrivains, de ses savants, aussi bien qu'aux créations anonymes, surgies de l'âme populaire et à l'ensemble des valeurs qui donnent un sens à la vie. Il comprend les œuvres matérielles et immatérielles qui expriment la créativité de ce peuple ».

- **Patrimoine bâti immobilier** : ensemble des grands édifices et des monuments historiques (stades, piscines, gymnases, vélodromes). 44 000 monuments en France, dont 45% d'édifices religieux (Notre Dame), 15% de constructions antiques (Fourvière), 11% châteaux (Chambord) et 29% de « divers ». On évalue à 160 000 les édifices faisant partie du patrimoine bâti. Seulement 600 ont un caractère sportif, selon la base « Mérimée », soit 0,4 %.

- **Patrimoine mobilier** : ensemble des objets et des œuvres d'arts conservés dans des musées ("Musées du sport", in Cahiers Espaces, n° 89, mai 2006, 166 p.). Ensemble des biens culturels juridiquement protégés (Art 14 Loi 1913 : « Les objets mobiliers dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire, de l'art, de la culture, de la science ou de la technique, un intérêt public, peuvent être classés par arrêté ministériel »).

- **Patrimoine traditionnel** : ensemble des pratiques et des techniques humaines conservées par l'oralité, la fête et les supports médias (dimension matérielle ou **immatérielle**). Jeux traditionnels spécifiques à une région, ils sont ancrés dans le passé, la tradition populaire.

- **Patrimoine naturel** : ensemble des sites écologiques protégés, soit sauvages, soit aménagés culturellement par la main de l'homme (tranchée d'Arenberg traversée par le Paris-Roubaix). Interface entre une vision culturelle et écologique, ce patrimoine est fondé sur l'esthétique (dimension romantique « rousseauiste »). Ce sont des lieux à forte particularité géologique, doublés de lieux de commémoration d'exploits sportifs (vagues d'Hawaï, Annapurna). Le paradoxe de ce patrimoine est qu'il est utilisé pour sa rentabilité économique et en même temps, doit être protégé (SCHUT Pierre-Olaf, L'exploration souterraine entre science, tourisme et sport, Thèse de Doctorat STAPS, Université Lyon 1, 2005.).

- **Pourquoi conserver ?** Raison esthétique, naturelle (vitale), philosophique : si on s'en réfère à cette dernière, on distingue tradition et modernité. Une **tradition** ne garde rien en particulier, car elle garde tout : futur et présent sont un « remake » du passé. Dans une **société moderne**, on transforme, on progresse, donc garder permet de mesurer l'écart entre passé et présent. On se moque du passé ou on le vénère, l'homme moderne est suffisant ou admiratif de ses ancêtres. Dans une **société post-moderne** sans repères, garder permet d'édifier des frontières, des bornes dans une société qui n'en a plus. De plus, le vieillissement n'a plus de sens, la jeunesse devient le leitmotiv et conserver son passé, c'est faire preuve de nostalgie (engouement pour le vintage) et se poser des questions existentielles.

I) Sport et Patrimoine : un mariage difficile... mais envisageable

Le Musée National du Sport est le seul à avoir le label « Musée de France », il élit aujourd'hui domicile à Nice (Allianz Riviera). Au plan international, le musée le plus connu est le Musée Olympique de Lausanne créé en 1993. Comme on l'a dit, peu d'équipements sportifs inscrits à l'inventaire des monuments historiques, le sport reste un champ illégitime à l'opposé de la culture (sous-culture populaire). Les universitaires, lorsqu'ils traitent du sport, en biomécanique, physiologie, sociologie, histoire, science de l'éducation ne s'attachent pas à la dimension artistique et patrimoniale, mais uniquement scientifique. **Le sport côtoie le futile, le loisir, l'éphémère.** Le patrimoine évoque le vestige, le monument, le religieux, le très ancien, le recueillement, la contemplation. Le sport n'intervient que dans les divers, les ersatz et se pratique. Que représentent le maillot de Zidane, le short de Drut, les pointes de Mimoun par rapport aux tableaux de grands peintres ? Ne veut-on pas trop conserver du « minable » (Lévi-Strauss) ou faire un abus monumental (Régis Debray), en consacrant le sport au rang de patrimoine ? Tout devient alors patrimoine : « Trop de patrimoine tue le patrimoine » ? **Le monument sportif se doit d'être fonctionnel et rationnel** (CHAZAUD Pierre, « La notion de patrimoine sportif Regard historique et politique », in Les Cahiers Espaces, n° 88, mai 2006, pp. 13-15.). Ainsi, les édifices sportifs sont soumis à la normalisation fédérale, aux impératifs sécuritaires. Dès qu'ils n'y correspondent plus, ils sont détruits (Vel d'Hiv Saint-Étienne, 1961) ou rénovés (Geoffroy Guichard Euro 2016). De plus, la spécificité d'un éventuel patrimoine sportif est son caractère éphémère, jamais achevé. Les compétitions s'organisent chaque année au cours de laquelle on remet en jeu un titre, un classement, alors que pour ce qui concerne le patrimoine mobilier, immobilier, culturel classique, il y a finitude : la Joconde, les grands monuments, les traditions culinaires. Toutefois, le sport a un **passé** (XIX^{ème} siècle), il est **culture** (connaissance des Activités Physiques Sportives et Artistiques.), il est parfois **lié à l'art** (concours artistiques aux JO, Opera Nazionale Balilla Mussolini), car il **fixe de la temporalité** par les records (dates, temps, distances, poids). De plus, le sport existe dès lors qu'un lieu standardisé s'ouvre à sa pratique, d'où sa **monumentalité** (stades, gymnases, piscines, arènes, amphithéâtres, palestres). L'architecte du fascisme Nervi et les architectes nazis avaient le souci de laisser de belles ruines en édifiant des tours, piliers, mâts (BOLZ Daphné, Les arènes totalitaires Hitler, Mussolini et les jeux du stade, Paris, CNRS Ed., 2008, 341 p.).

II) Exemple de patrimonialisation du sport : le Musée des Verts

Au niveau contextuel, l'ASSE est l'un des plus grands clubs du football français, comme son palmarès l'atteste. Elle a enthousiasmé les supporters de l'Hexagone, durant les « septennies », au cours desquelles « l'épopée verte » est venue redorer le blason d'un sport français, alors moribond. Pourtant, depuis 1981, l'ASSE n'a plus remporté de titres majeurs. Pire même, elle a connu et connaît la Ligue 2 et a subi des scandales retentissants (affaire de la « caisse noire », crise des « faux passeports ») qui ont structurellement mis à mal sa compétitivité, sa crédibilité sportive et financière. Néanmoins, elle n'a pas sombré dans l'anonymat et le « flamme verte » ne s'est jamais éteinte. La mythification du stade Geoffroy Guichard, baptisé « chaudron », l'enthousiasme et la fidélité du public, tout comme l'attachement symbolique au « maillot vert » demeurent. Cela étant, d'autres clubs : Lyon ou Paris lui volent la vedette sportive. Dès lors, l'un des **objectifs** est donc de contrer les concurrents en convoquant le passé en attendant des jours meilleurs. Les grands clubs étrangers se sont fait une spécialité, mais en étoffant au présent, à la différence de l'ASSE, leur palmarès sportif. De fait, nous devons nous interroger sur les conditions de convocation d'un passé pour rester dans l'actualité médiatique, faute de ne pouvoir rester dans l'actualité sportive présente. Ailleurs, le musée n'est qu'un complément aux résultats, alors qu'ici, il se substitue à eux. Dans une société où la médiatisation du présent s'accommode bien du caractère provisoire du sport, faire prospérer une démarche muséale n'est pas la moindre des contradictions.

A) Genèse d'une patrimonialisation à dimension sportive

Le **projet de musée** prend forme par l'agrégation successive de plusieurs acteurs et circonstances. Des collectionneurs privés passionnés voient dans la création du musée un moyen de valorisation symbolique ou/et financière de leur travail de recueil de données, sorte de récompense pour leur investissement affectif. Le club perçoit l'opportunité de pérenniser l'intérêt du grand public pour l'ASSE, de lutter contre la concurrence sportive et de socialiser la jeunesse dont la famille et les voisins ont été « touchés » par la « fièvre verte » (organisation d'anniversaires). Les universitaires eux y voient un objet d'étude permettant la publication d'articles scientifiques. Comme l'illustre un diaporama de présentation retrouvé dans le fonds, un premier projet émerge en 1995. En 1996, les Archives Municipales organisent une exposition de photographies sur la finale de la Coupe d'Europe des Clubs Champions perdue contre le Bayern. Le projet de musée resurgit à l'aube des années 2000, lorsque l'ASSE, fraîchement remontée parmi l'élite, est pleine d'ambition. Pourtant, l'affaire des « faux passeports », durant la saison 2000-2001, vient contrecarrer l'initiative et la collecte de documents. Mais c'est bien en 2006 et 2013 que le projet prend son envol. Le 15 mai 2006, le Conseil Municipal vote le dépôt des archives du club aux Archives Municipales de la ville. Le projet est officiellement lancé, la convention de dépôt signée. Pour les Journées Européennes du Patrimoine 2006, les Archives Municipales intitulent leur exposition : « A.S.S.E., un club, notre patrimoine », aidées des historiens de l'Université Jean Monnet. Mais le Conseil Départemental n'est pas prêt à débloquer la somme nécessaire à la construction du musée. Ces différentes moutures avortent donc. C'est finalement en 2012 que le Président de l'instance, Paul Bonne, débloque les fonds. L'inauguration du musée se déroule le 20 décembre 2013. Il accueille 40 000 visiteurs (sauf en 2017-2018 et 2020-2021, où il est tombé à 20 000 en raison des mauvais résultats, des matches de gala mal positionnés et du COVID), comme le musée d'art moderne, le musée d'art et d'industrie et le musée de la mine. Le lieu le plus visité de la Loire est le zoo de Saint-Martin La Plaine (130 000).

Une fois le comité de pilotage constitué par le croisement des acteurs du réseau, apparaît rapidement la volonté, notamment des AMSE, de poser les **conditions** préalables à la réalisation concrète de cette « patrimonialisation ». Ainsi, au regard du corpus existant et des réalisations de musées à caractère sportif, 10 exigences semblent incontournables : 1) la dimension mythique, exemplaire, légendaire, identitaire 2) la puissance objective, 3) la surface socialement occupée, 4) l'existence de fonds baptismaux et archivistiques, 5) l'intérêt scientifique, 6) l'impact économique du fait muséal, 7) le niveau des performances du club, 8) le caractère rare, 9) la possibilité de « nomadiser » le fonds, 10) la création d'une scénographie attractive et interactive. Au regard de ces exigences, la création du musée de l'ASSE paraît envisageable, compte tenu que bon nombre de critères sont remplis, notamment la dimension identitaire ouvrière avec la culture du travail, maintes fois réitérée par les dirigeants du club. Pour n'en développer que quelques-uns, on constate, par exemple, que le dépôt a déjà été « nomadisé » à plusieurs reprises, suite à l'exposition lors des Journées Européennes du Patrimoine en 2006. Pour ce qui est du caractère rare, il n'existe, à l'époque, pas d'autres musées de club de football en France. L'ASSE est attachée au fait que celui-ci soit le premier. Pour ce qui est de la scénographie, la possession de nombreux documents vidéo et le caractère, par essence, ludique du football s'accrochent très bien de la volonté de créer de l'interactivité entre la « chose patrimonialisée » et les visiteurs. Le seul problème qui subsiste est celui du manque de résultats sportifs, de « l'entretien compétitif de la ferveur ».

B) Les impératifs économiques

Un **musée privé ne bénéficie pas de subventions publiques**. Dès lors, le chiffre du nombre de visiteurs est crucial. Pour être rentable, le musée doit accueillir 50 000 visiteurs par an. Les 3 premiers mois après son inauguration ce chiffre est déjà dépassé, mais par la suite, une fois la nouveauté passée se substituent l'obligation de résultats du club et l'organisation de nombreuses expositions provisoires. A noter que le club n'est pas propriétaire du stade (« Saint-

Etienne Métropole »), or c'est le couplage de la visite du musée à celle du « chaudron » qui permet de rentabiliser ce musée privé et d'attirer les visiteurs. Or les relations avec la communauté d'agglomération sont complexes et il faudra attendre 5 ans pour que cette dernière donne son autorisation aux visites groupées : musée et stade. Le public scolaire est également visé, mais la conquête de l'Éducation Nationale n'aboutit officiellement qu'en 2019-2020 avec l'obtention du Pass-Région pour les lycées qui permet une prise en charge des frais de déplacements par le Conseil Régional. La Direction de l'Éducation, par le biais de la Commission Permanente du Département de la Loire (Pôle Attractivité, Animation territoriale et Enseignement), inscrit le 15/02/2019 le musée comme site majeur du département, ce qui permet une participation aux frais de déplacement des collégiens par le biais du Conseil Départemental. Le Comité des Activités Nouvelles de l'Inspection d'Académie, de son côté, travaille pour une labellisation du musée, cette fois-ci, au bénéfice des écoles primaires du département. De la même façon, l'interdiction de déplacements de supporters pour les matches à hauts risques (OL, OM, PSG) et le leadership du choix du jour et de l'heure des matches par les chaînes, ainsi que par les contingences européennes et de l'équipe de France conduisent à une baisse du nombre de spectateurs. S'instaure également la concurrence avec le musée de l'OL, même si les objectifs sont très différents. Enfin, le fait que le club se trouve à l'Étrat et le musée aux abords du stade nuit à la fréquentation. Les visiteurs veulent voir stade, musée et joueurs à l'entraînement. Une centralisation serait souhaitable.

C) La diversité des supports et des intérêts

L'organisation du **fonds** est le fruit d'une collaboration tripartite entre l'ASSE, les Archives Municipales et l'Université. Consultable aux AMSE, il finalise un vaste travail de classement. L'intérêt de ce fonds ne peut être ignoré, il est le seul, en France, conservé dans un service public d'archives. Il compte 6 catégories : iconographie, administration, publications, objets, merchandising, témoignages. C'est d'abord la période mise en lumière qui a retenu notre attention. Entre 1927 et 1976, l'importance des archives consultables ne cesse d'augmenter. De 1927, année où le club omnisports de l'A.S. Casino fusionne avec l'Amicale Sporting Club pour donner naissance à l'Association Sportive Stéphanoise (ASS), laquelle devient ASSE en 1933, à 1976, année de « l'épopée verte », l'ascension est impressionnante. Entre sa naissance et sa finale de Coupe d'Europe des Clubs Champions, le club passe d'une visibilité locale à une reconnaissance internationale. Puis s'engage des décennies où les archives sont moins nombreuses. La période est sombre pour le club mis à mal par l'affaire de la « caisse noire » en 1982 et des faux passeports en 2001. Finalement, les archives recueillies s'axent prioritairement sur les périodes fastes, liant de fait actualité sportive et actualité médiatique.

Pour ce qui concerne l'**origine des dépôts**, c'est bien le club qui alimente majoritairement le recueil d'archives et ce, quel que soit le type de ces dernières. L'ASSE ne semble donc manifester aucune volonté de dissimulation. Certes, les archives les plus troublantes ou couvrant les périodes les moins glorieuses sont peu nombreuses et parfois incomplètes. Pourtant, elles sont bien présentes, réelles, disponibles, ainsi qu'en témoigne la collection des procès-verbaux des assemblées générales et conseils d'administration de 1959 à 1996, dont 42 pages pour le 8 décembre 1982, date paroxystique de l'affaire de la « caisse noire » ! Dans une proportion moindre, une remarque s'impose concernant les archives privées, issues de particuliers. À l'évidence, sans musée, l'attractivité médiatique de l'ASSE se révèle insuffisante pour toucher le grand public et les collectionneurs. Le musée constitue un instrument médiatique de labellisation, pouvant créer un « appel d'air » pour d'autres dons et dépôts. Ce n'est d'ailleurs que depuis les Journées du Patrimoine de 2006 que l'ASSE et les AMSE reçoivent des dons. Les archives privées sont issues d'eux. Celles qui sont publiques proviennent des versements des fonds municipaux : délibérations du Conseil Municipal, dossiers de subventions, de contentieux, de constructions, il en va autrement pour les archives issues de l'ASSE. En effet, dans l'optique du musée, le club s'est strictement engagé sur un

dépôt. Selon l'article 1915 du Code civil : « Le dépôt est un acte par lequel on reçoit la chose d'autrui, à la charge de la garder et de la restituer en nature ».

D'autre part, les acteurs en charge du projet ont des **intérêts divergents** que l'on pourrait résumer par : « L'épopée contre la recherche scientifique ». Le club souhaite exposer dans le musée le beau, le « brillant » et cela pour des raisons de stratégie marketing et de merchandising. Les responsables des Archives Municipales de Saint-Étienne recherchent, eux, la quantité, le volume, les « mètres linéaires », afin de légitimer le travail de recueil de fonds auprès des autorités municipales. Les collectionneurs privés espèrent, de leur côté, valoriser financièrement et symboliquement leurs biens. Leur passion pour le club et les « coups de mains » donnés, lors de différentes manifestations méritent bien une forme de reconnaissance. Enfin, les universitaires s'attellent à faire une analyse critique du phénomène mêlant, tout à la fois, souci du détail et recherche de la *coulisse*. Leur stratégie de publication les incite à privilégier le dépouillement du fonds, au détriment de la scénographie. Le risque étant que : soit on fait du beau, de l'édulcoré et on répond à la stratégie de communication, soit s'opère un travail historique, scientifique, objectif, critique, mais qui rate sa cible. Un *modus vivendi* a été trouvé, pour lever réticences et résistances, ainsi que pour positionner les acteurs les uns par rapport aux autres, l'ASSE a accepté de ne pas masquer les périodes troubles.

D) Créer l'évènement

Néanmoins, si les positions des acteurs diffèrent selon leurs institutions respectives, il existe une **convergence** pour faire du musée un véritable **événement**. Tous s'accordent afin que ce projet soit une première dans le paysage du football français. Pour autant, la démarche muséale porte-t-elle en elle les germes de l'évènement, tel que le définit Michel Winock ? Si « l'intensité de l'évènement est quasi quantifiable », le musée de l'A.S.S.E. peut prétendre à faire événement. En effet, 7 194 unités iconographiques sont aujourd'hui recensées, dont plus de 5 000 photographies, depuis 1927. Cent mètres linéaires et près de 1 000 articles viennent compléter ce large panel imagé, auxquels s'ajoute la non moins importante diversité des objets, en particulier les trophées, éléments indispensables. L'intensité du projet est d'ailleurs amplifiée par l'histoire particulière du club. La raison est simple : les mémoires de toute génération, en particulier « footballistiques », sont stimulées à la moindre évocation de « l'épopée verte ». Ensuite, et si par définition « le prévisible ne fait pas événement », l'effet de surprise paraît nécessaire. Pourtant, le club reste attaché à une image d'instabilité, marqué par des résultats irréguliers. Dès lors, la question du musée ne peut être considérée comme prioritaire, à l'heure où les regards sont tournés vers les clubs qui réussissent mieux : Lyon, Marseille, Monaco, PSG. L'imprévisibilité d'un musée de l'ASSE n'est donc que plus grande, d'autant plus que ce projet voit le jour avant celui d'autres clubs français. L'Olympique de Marseille est par exemple engagé, depuis 2006, dans un programme intitulé « O.M. patrimoine », mais le projet est aujourd'hui au point mort faute de financement. Le musée de l'OL n'ouvre qu'en juin 2018. Or les médias prennent une part considérable et les moyens de communication ne manquent pas. La presse s'emparer de cette actualité. Déjà, les Archives Municipales attirent un public nouveau à travers des demandes émanant de journaux locaux comme *La Tribune-Le Progrès*, *La Gazette de la Loire* ou spécialisés en format papier ou sur Internet, tels *Maillot Vert*, les *Cahiers du Football*. De plus, alors que la radio favorise l'immédiateté de l'information, la portée de la télévision ne peut pas être occultée. Là aussi, les Archives Municipales ont déjà collaboré avec les chaînes. Certes, le retentissement souhaité est loin d'être planétaire, mais il est consistant au plan local et national. Il appartient donc aux historiens de donner à cet événement sa portée, son rôle et sa place dans l'évolution du club, voire de la ville. De plus, pour le club, un patrimoine commun peut constituer un point d'appui sur un passé valorisé, mais consommé, base d'un regard tourné vers l'avenir avec une logique interactive : le sport ne se contemple pas, mais se vit dans une réalité motrice empirique.

Conclusion : Créer un musée pour rester dans l'actualité médiatique ne permet pas au club de revenir dans l'actualité sportive. Il n'est qu'un moyen de différer, de conserver. L'écart entre le réel et le symbolique, entre les résultats du présent et ceux espérés. Dès lors, **soit l'A.S.S.E. obtient des résultats, le musée conforte ceux-ci et les dix critères édictés sont remplis. Soit l'équipe végète et le musée permet juste d'entretenir provisoirement la patience.** Des résultats sportifs, accompagnés d'une transmission intergénérationnelle de la ferveur, permettent au **mythe** de se réactiver. Au contraire, avec la disparition des témoins de « l'épopée », l'absence de résultats sportifs et l'unique présence des « héritiers de la 2ème/3ème génération de la fièvre verte », le mythe s'écroule et ne demeure que la **légende**. Celle-ci s'incarne dans la subjectivité, celui-là se constitue structurellement (performances, bâti).
Printemps et été 2021 : rénovation de deux salles.

Bibliographie

- ATTALI (Michaël) (Dir.), Héritage social d'un événement sportif Enjeux contemporains et analyses scientifiques, Rennes PUR, 2021, 242 p. (coll. Des Sociétés.).
- BAUDORRE (Philippe), BOUCHARENC (Myriam) et BROUSSE (Michel) (Dir.), Écrire le sport, Pessac, PUB, 2005, 246 p.
- BOLZ (Daphné), Les arènes totalitaires Hitler, Mussolini et les jeux du stade, Paris, CNRS Ed., 2008, 341 p.
- BROMBERGER (Christian), « De la notion de patrimoine sportif », in Les Cahiers Espaces, n° 88 : « Patrimoine sportif et tourisme », mai 2006, p. 8-12.
- « Musées du sport », in Cahiers Espaces, n° 89, mai 2006, 166 p.
- CHARRETON (Pierre), Les fêtes du corps Histoire et tendances de la littérature à thème sportif en France 1870-1970, Université de Saint-Étienne, C.I.E.R.E.C., Travaux XLV, 1985, 172 p.
- CHARROIN (Pascal), « Un football ouvrier dans le 'chaudron' ? Le cas de l'A.S. Saint-Étienne (1932-2006) » in PFEIL (Ulrich) (Ed.), Football & identité en France et en Allemagne, Villeneuve d'Ascq, 2010, Presses Universitaires du Septentrion, p. 131-148. CHARROIN (Pascal) et SZERDAHELYI (Loïc), « Créer un musée du sport pour rester dans l'actualité médiatique : l'exemple de l'Association Sportive de Saint-Étienne », in ATTALI Michaël (Dir.), Sports et Médias Du XIXème siècle à nos jours, Biarritz et Paris, Atlantica-Séguier Éd., Musée National du Sport, 2010, p. 459-469. CHARROIN (Pascal), « Manufrance et les 'Verts' de l'A.S. Saint-Etienne : la promotion d'une culture populaire durant les années 1970 ? », in Stadion, n° 40.2, 2^{ème} Half 2015, p. 271-291. CHARROIN (Pascal) et VINCENT (Guillaume), « Itinéraire politique d'une épopée sportive : Les Verts de 1976 », in Loisir et Société/Society and Leisure, <https://doi.org/10.1080/07053436.2020.1848042>, Trois-Rivières, 2021, pp. 1-13.
- CHARTIER (Roger) et VIGARELLO (Georges), « Les trajectoires du sport Pratiques et spectacles », in Le Débat, n° 19, février 1982, p. 35-41.
- CHAZAUD (Pierre), « La notion de patrimoine sportif Regard historique et politique », in Les Cahiers Espaces, n° 88 : « Patrimoine sportif et tourisme », mai 2006, p. 13-15.
- DEBRAY (Régis), « Trace, forme ou message », in Les Cahiers de Médiologie, n° 7, 1999, p. 30-34. DEBRAY (Régis), « De l'abus monumental », in Les Cahiers de Médiologie, n° 7, 1999, p. 103-114.
- DECOIN (Henry), « Le knock down », in Quinze rounds, Paris, Flammarion, 1930, p. 151-152.
- DROUGUET Noémie, Le musée de société : De l'exposition de folklore aux enjeux contemporains, Paris, Dunod/Armand Colin, 2015, 256 p.
- DURRY (Jean) et DAUZIER (Pierre), Le chant du sport les plus beaux textes, Paris, Table Ronde, 2006, 399 p.
- EHRENBERG (Alain), « Des jardins de bravoure et des piscines roboratrices. Le sport, parcours de pouvoirs », in Les Temps Modernes, n° 399, octobre 1979. EHRENBERG (Alain), « Aimez-vous les stades ? Architecture de masse et mobilisation », in Recherches, n° 43, avril 1980, p. 25-42.
- ELIAS (Norbert) et DUNNING (Eric), Sport et civilisation La violence maîtrisée, Fayard, 1994, 392 p.
- GAUCHER (Julie), « Les romans de boxe ou l'affirmation de la virilité », in ROGER (Anne) et TERRET (Thierry), Sport et genre-Volume 4, Budapest, Kinshasa, Turin, Ouagadougou, L'Harmattan, 2006, p. 105-119.
- GERBAULT (Alain), Le grand départ, p.207-209.
- GRANJEON Guillaume, Le peuple vert Histoire des publics de l'Association Sportive de Saint-Étienne 1945-2008 Des tribunes à l'image de la cité ?, 2007-2008, Université Jean Monnet Saint-Étienne- Département Histoire, Master 1 Pro « Territoire Patrimoine et Environnement », soutenance I.E.R.P. de Saint-Étienne, le 3/07/08, 172 p.
- GUILLAIN (Jean-Yves), Art et Olympisme Histoire du concours de peinture, Anglet, Atlantica, 2004, 251 p.
- GUILLAIN (Jean-Yves), « Valorisation du patrimoine mobilier sportif », in Les Cahiers Espaces, n° 88, mai 2006, pp. 78-85. GUILLAIN (Jean-Yves), Les affiches sportives durant l'entre-deux-guerres 1919-1939, Thèse STAPS, Université Claude Bernard-Lyon I, 2006.
- HARAUCOURT (Edmond), « Les joies du patinage », in Les joies du sport Chronique, p. 227-231.
- LE GERMAIN (Élisabeth), Le stade de Gerland, Mémoire DEA STAPS, UFRAPS Lyon, 1993, p. 36-47. LE GERMAIN (Élisabeth), « Lyon ... une longueur d'avance », in Carrefours Histoire Sport, Aix-en-Provence, 1995.
- DE MONTHERLANT (Henri), Les Olympiques, Paris, Gallimard, 1924, rééd. 1973.
- MORAND (Paul), « Aurore », in Champions du monde Tome 1, Paris, Grasset, 1930, Rééd. 1990, p. 49-67.
- PERELMAN Marc, L'ère des Stades -Genèse et structure d'un espace historique-, Gollion, Infolio, 2010, 461 p.
- PROUTEAU (Gilbert), Anthologie des textes sportifs de la littérature, 1950.
- RASPAUD (Michel), « Le patrimoine sportif : un capital touristique méconnu », in DAMIEN (Marie-Hélène) et SOBRY (Claude) (Dir.), Le tourisme industriel, le tourisme du savoir-faire ?, L'Harmattan, 2001, p. 93-118.
- RASPAUD (Michel), « Mise en tourisme du patrimoine sportif bâti », in Les Cahiers Espaces, n° 88 : « Patrimoine sportif et tourisme », mai 2006, p. 24-35.
- ROSNY-AINE (Joseph-Henry), « Les joies des poids et haltères », in Les Joies du sport, p. 388-390.
- SCHUT (Pierre-Olaf), L'exploration souterraine entre science, tourisme et sport, Thèse Doctorat STAPS, Université Lyon 1, 2005.